
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 25 novembre 2015 à 9 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

Mme Monique Vallée, conseillère de ville
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Marc Morin, directeur d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut
Mme Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement

10 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 9 h 30.

CA15 20 0685

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA15 20 0686

Période de questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Aucune personne ne s'est inscrite au registre.

10.03

CA15 20 0687

Contrat à Aedifica - services professionnels pour projets de chalets piscines et jeux d'eau

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser une dépense de 43 690,50 \$, taxes incluses, pour des services professionnels pour étude, diagnostics, recommandations et budgétisation sommaire pour des projets de chalets, piscines, bassins et jeux d'eau et accorder le contrat M.S. 15-285.1 à Aedifica. (appel d'offres no 387361)

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1153413023

CA15 20 0688

Disposition et transport des résidus de fonte au site des neiges usées

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense de 273 927,94 \$, taxes incluses, soit 149 467,50 \$ pour la disposition des résidus de fonte au site des neiges usées et 124 460,44 \$ pour les redevances environnementales, selon l'entente de la Direction de l'approvisionnement de Montréal portant le no 951328 et accorder un contrat à Recyclage Notre-Dame Inc. à cette fin.

D'autoriser une dépense de 63 063,79 \$, taxes incluses, pour le transport de ces matières qui sera réalisé par les camionneurs du poste de courtage Transvrac Montréal-Laval Inc.

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1157151001

CA15 20 0689

Contrat à Clifton D.R.A.M. - déneigement et déglçage des rues et des trottoirs de l'hôpital LaSalle

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense de 32 480,44 \$, taxes incluses, pour le service de déneigement et de déglçage de la portion publique des rues et des trottoirs de l'hôpital de LaSalle, soit la terrasse Champlain, de Dollard à la 43^e Avenue et la 43^e Avenue, de la terrasse Champlain au boulevard Champlain pour les saisons hivernales 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, avec deux options de renouvellement d'une saison au coût de 11 497,50 \$, taxes incluses, chacune.

D'accorder un contrat à Clifton D.R.A.M. à cet effet, selon l'appel d'offres no ODIM-2015-0002 préparé par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest de l'île de Montréal.

D'autoriser monsieur Benoit Gauthier, directeur d'arrondissement adjoint et directeur des Travaux publics à signer ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1153413024

CA15 20 0690

Avis de motion - création de la zone P12-72

Avis de motion est donné par madame la mairesse Manon Barbe de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à créer la zone P12-72 à même les zones P07-61, H07-38, H07-36, I07-40, H08-30, H08-31, I06-01, H10-03, H10-05, I05-14, U10-10, C10-11, C05-10, H11-15, U12-35, P12-49, H11-16, C12-32, H12-34, H12-31, H12-40, H12-30, C12-48, P12-63, H12-27, H12-33, H12-42 et H12-47 afin d'autoriser spécifiquement certains usages de la classe d'usage "communautaire récréation extensive (p2)", et certains usages de la classe d'usage "utilité légère (u1)" et d'inclure une disposition spéciale précisant un usage additionnel permis dans la zone P12-72.

40.01 1152363214

CA15 20 0691
Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 9 h 35.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 décembre 2015.